



PROCES VERBAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration de l'association Autisme Eure-et-Loir se sont réunis au siège social le **5 novembre 2019 à 18 h** :

Sont présents :

- Martine VANDERMEERSCH
- Yannick BERNIER
- Hervé SOLA
- Odile GOMBERT
- Nicolas PATAULT
- Vincent LECUYER
- Claudine SOLA
- Pascale CHAVATTE
- Patrick CHAUVEY

Sont absents:

- Béatrice CHAUVEY excusée
- Pascal LIARD excusé
- Odile NOEHRINGER excusée
- Marie Claire MOULIN
- Brigitte BESNARD
- Martine RABOT
- Philippe MOULIN

Ordre du jour :

Actualités secteur enfant

Nouvelle UEMA à Illiers-Combray

Plate-forme de diagnostic précoce troubles neuro-développementaux

Actualités secteur adultes

Création de l'équipe ERI-TND

Transformation de l'offre médico-sociale : création officielle de la Maison Rouge (maison tremplin vers l'extérieur)

Réponse à l'appel à candidatures en partenariat avec APF France handicap pour création d'un GEM (Groupe d'entraide mutuelle)

Absence de réponse à l'appel à candidatures pour habitat inclusif

Formation des aidants familiaux dans le 28

Promotions 2017 et 2018 par Yannick Bernier

Promotion 2019 par Hervé Sola

Formation pour les établissements par Odile Gombert

Soirée autisme et emploi à la CCI de Chartres le 2 12 2019

Salon pour les aidants familiaux le 10 12 2019 à l'Espace Malraux à Luisant

Informations concernant la MDA et le CD

Bulletin de liaison

Date du prochain CA

Ouverture à questions diverses

Transformation de l'offre médico-sociale : création officielle de la Maison Rouge (maison tremplin vers l'extérieur)

La MSF a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt en présentant le projet de transformation de la maison rouge qui permettra à terme de créer un flux entrant à la MSF car l'accompagnement à l'autonomie proposé par ce dispositif doit permettre aux résidents d'accéder en un temps raisonnable à l'habitat inclusif

Sur les 103 projets présentés à la région pour tout le secteur médico-social 48 projets ont été retenus. Notre projet a été le seul retenu pour les adultes autistes avec le budget fixé de 122 000 €.

Réponse à l'appel à candidatures en partenariat avec APF France handicap pour création d'un GEM (Groupe d'entraide mutuelle)

L'ARS a lancé un appel à candidatures régional de création de GEM autisme dans chaque département. Les réponses devaient être adressées au plus tard le 30 octobre. La campagne d'ouverture des GEM s'étendra jusqu' en 2022 mais la seule fenêtre de tir se situe cette année. En clair, si un département ne présente pas de projet au 30 octobre, il n'y aura pas de GEM autisme dans le département. Cette mesure, Martine en a été à l'initiative lors des propositions régionales pour l'écriture de la stratégie nationale autisme.

Pour monter un projet de GEM, il faut au moins 3 partenaires (le gestionnaire, l'association parrain et l'association des adhérents qui va se créer) et l'engagement de tous ceux qui peuvent apporter leur pierre à l'édifice, en l'occurrence la MDPA, ANAIS, le CH Henri EY ; un GEM n'est pas un établissement médico-social (voir AAC en pièce jointe).

L'OMF se positionnait comme gestionnaire et Martine s'était engagée pour que A 28 soit le parrain du GEM (S Viel lui ayant donné son accord pour être le représentant de A 28 au sein du GEM). Les dernières mauvaises nouvelles concernant le retrait actuel de l'OMF l'ont obligé à la demande de l'ARS à trouver un gestionnaire. Le Directeur régional de l'APF lui ayant déjà proposé de nous aider à l'écriture du projet puisqu'il avait l'expérience de création de plusieurs GEM, Martine s'est donc retourné vers lui et nous avons abouti à une proposition qui conforte la place de A 28 dans le département puisque nous sommes parrains du GEM et que l'APF en sera le gestionnaire. Nous avons travaillé par mail avec échanges de documents et une réunion en présentiel le 28 octobre à la délégation APF.

Martine souhaite que cette solution apporte aux personnes TSA qui, notamment ne sont pas accompagnées par un service ou un établissement, l'aide dont elles ont néanmoins besoin. Le GEM pourra également, dans un deuxième temps être un apport en matière d'animation territoriale, c'est du moins ce qui ressort du vécu des adhérents de tels groupements

Ce GEM pourrait être implanté sur le site des PEP 28 à LUCE. Il s'agira d'un lieu d'accueil et de rencontres pour les adhérents voire de leurs familles ou autres aidants.

Absence de réponse à l'appel à candidatures pour habitat inclusif

L'ARS CVL a lancé un Appel A Candidature pour l'habitat inclusif avec réponse au 15 Octobre 2019

Comme pour le GEM l'OMF ne conduira pas cette candidature, les délais étant trop serrés nous n'avons pas pu présenter d'autres options. Il y aura d'autres opportunités, nous n'hésiterons pas à les saisir.

Actualités secteur enfants :

Une 2^{ème} Unité d'Enseignement maternelle autisme (UEMA) portée par les PEP va ouvrir en janvier prochain dans le département à Illiers Combray. Elle prendra en charge les enfants de Châteaudun et Nogent le Rotrou. En 2021, une 3^{ème} UEMA ouvrira dans le secteur de DREUX.

Ces unités sont intégrées dans une école maternelle avec 7 personnes du médico-social (orthophoniste, psychologue, psychomotricien, éducateur, AMP et en plus un éducateur spécialisé détaché par l'éducation nationale) avec un budget de 280 000€. Les enfants accueillis ne peuvent pas être pris en charge en classe ordinaire avec l'accompagnement d'une AVS.

Plate-forme de diagnostic précoce troubles neuro-développementaux

Ces plateformes sont destinées à accueillir les jeunes enfants, de 0 à 6 ans inclus, pour lesquels un parcours de soins coordonné doit être engagé le plus rapidement possible, tout en permettant d'initier un accompagnement auprès de l'enfant et de son entourage sans attendre le diagnostic. Ce dispositif répond aux recommandations de la Haute Autorité de santé. En effet, les bilans fonctionnels qui vont être réalisés vont permettre d'étayer le diagnostic. Des interventions précoces seront rendues possibles afin de limiter le développement de sur-handicaps.

Les modalités d'intervention des plateformes :

Les enfants sont orientés vers les plateformes sur prescription médicale. La plateforme territorialement compétente doit s'assurer de l'accueil de l'enfant et de sa famille pour un parcours de bilan et d'intervention précoce, dans les 3 mois, soit par un professionnel de la plateforme, soit par une structure avec laquelle elle est liée par convention, soit par un professionnel libéral : ergothérapeute et/ou psychomotricien et/ou psychologue. Les bilans réalisés dans le cadre de ce parcours sont financés intégralement par l'Assurance Maladie : les familles n'ont pas d'avance de frais à réaliser (forfait de 3000 €). Le remboursement des soins complémentaires, comme l'orthophonie, n'est pas lié à un accord préalable du service du contrôle médical pendant la durée du parcours.

Le parcours de bilan et d'intervention précoce a une durée maximale d'un an mais peut être prolongé de 6 mois dans l'attente d'un accompagnement adapté.

Actualités secteur adultes

Création de l'équipe ERI-TND

Sous l'égide de la MDPA il a été créé l'équipe ERI TND (coordinatrice Pauline FIERLING) qui interviendra dans les établissements ou auprès des personnes adultes avec TND dans le département pour les aider dans des situations difficiles ou complexes.

La MDA étudie la situation et après un avis favorable elle adresse une fiche d'intervention. Selon la demande, si elle est individuelle elle doit être adressée à la MDA, si c'est une intervention dans un établissement elle est adressée directement à l'équipe.

Formation pour les établissements par Odile Gombert

Nous avons souhaité, lors du précédent CA, organiser une formation sur les connaissances de bases pour les établissements qui accueillent 4 ou 5 personnes TSA y compris les ESAT. et ceci en plus de la formation annuelle des établissements spécifiques. Les membres présents ont marqué leur accord à l'unanimité.

Formavision nous a proposé une formation "sur mesure" dont vous trouverez la présentation en pièce jointe prévue les 26 et 27 mars 2020 pour un budget de 3 650 €. ..

Odile est intervenue auprès des établissements du département, elle est dans l'attente de réponses. Nous validons ce jour à l'unanimité un second budget de 3700 € pour l'éventualité d'une seconde session pour une formation de base ou autre thème qui serait nécessaire en fonction des souhaits en 2020 ou 2021.

Formation des aidants familiaux

Schéma des formations :

Session 2017 : 3 journées formation de base en 2017 pour 30 participants environ – une 4^{ème} journée en 2018 « Formation Puberté, Adolescence et Sexualité » – la 5^{ème} journée intervenait le 22 juin dernier « Préparer la vie d'adulte »

Session 2018 : 3 journées de formation de base pour 30 nouveaux participants – la 4^{ème} journée a eu lieu le 21 septembre 2019 « Formation Puberté, Adolescence et Sexualité »

Session 2019 : 3 journées formation de base prévues en 2019 :(27 participants)

- Le 12 octobre a eu lieu la 1^{ère} journée pour au siège de l'ADPEP 28 3 rue Charles Brune 28110 LUCE : « Connaissance de la personne avec autisme. Ses droits » (ci-dessous article de presse de l'ECHO).
- Le 16 novembre à l'ADAPEI 28 – IME André Brault – Allée Jean Guyard 28600 LUISANT
« Aspects sensoriels. Aides aux interactions adaptées à votre quotidien »
- Le 7 décembre à la MSF 4 rue St Exupéry 28300 LEVES
« Parcours de la personne avec autisme »

Les participants des sessions 2017 et 2018 proposent une formation sur l'utilisation des tablettes. Etant donné que nous n'aurons pas l'intégralité des 60 participants d'origine, nous évoquons l'hypothèse de regrouper les 2 sessions en un seul groupe.

Lors de la dernière formation, il sera évoqué l'adhésion à l'association (6 familles seulement ont adhéré à ce jour !).

La formation de 2020 sera effectuée par le CRA (1 vendredi et 2 samedis). Le budget est pris en charge par la CNSA à hauteur de 80 % et 20 % par l'association notamment pour les frais de garde .

Le COPIL emploi et autisme piloté par A28

L'association a initié le COPIL avec le SAMSAH, PHARE 28, la MDPA, CAP Emploi et A 28 suite au colloque de 2018. Le 2 décembre 2019 se tiendra à la CCI pour les entreprises une rencontre avec les employeurs « Emploi et Autisme ». Martine a obtenu de l'AG2R un soutien financier à hauteur de 3 000 € à partager avec la soirée autisme et emploi de Blois en 2020. Les membres présents accordent un budget de 200 € à Martine pour des frais annexes.

Le programme

1^{ère} partie : « l'Autisme » intervenants le Dr Rouyer (pédopsychiatre) et Martine Vandermersch (Vice-présidente Fédération Autisme France et Présidente A28)

2^{ème} partie « L'Emploi » intervenant M. Dufresne (Directeur Général d'Andros). Témoignage d'un entrepreneur du 28 et de la personne autiste embauchée.

3^{ème} partie : présentation des dispositifs et de l'accompagnement proposé aux entreprises par les acteurs du département.

L'objectif :

Mieux faire connaître ce handicap d'une manière générale

Mettre en avant les compétences des personnes autistes (précision, méticulosité, rigueur dans le travail) sans omettre les difficultés qu'elles peuvent rencontrer sans un travail d'accompagnement réel

Montrer par l'intervention d'une personne TSA dans l'emploi que cela est possible

Faire se rencontrer deux mondes qui pour le moment s'ignorent souvent : handicap et l'entreprise

Salon pour les aidants familiaux le 10 12 2019 à l'Espace Malraux à Luisant

Le conseil Territorial de Santé d'Eure et Loir que Martine préside organise le mardi 10 décembre de 14 h à 19 h à l'Espace Malraux, 1 Cours Charles Brune à Luisant le 1^{er} Salon pour les aidants familiaux pour informer le public. Des stands des organismes de soutien aux aidants familiaux présenteront les multiples services proposés (plaquettes, prise de RDV, orientation).

Martine, Odile G, Vincent et Odile C tiendront à tour de rôle le stand de l'association.

Un premier annuaire a été créé, à visiter sur le site du département et de l'ARS.

Informations concernant la MDA et le CD

Martine nous a présenté le schéma départemental de l'autonomie (dossier en PJ) élaboré par Le Conseil Départemental et rédigé sans aucune concertation avec les représentants de la COMEX (instance au sein de la MDA). Le CD se désengage de plus en plus des actions sociales. Les interventions auprès des députés n'apportent pas de réponses à nos demandes.

Questions diverses :

Odile Gombert nous informe que l'aide financière apportée par l'Association à la famille Ricklin en novembre 2018 (800 €) pour l'intégration de leur fille Anna dans un établissement en Belgique, a bien abouti. Elle est prise en charge dans une petite structure qu'elle a bien intégrée. La famille envisage de déménager à proximité de cet établissement.

Bulletin de liaison:

Les articles devront être adressés pour mercredi 13 novembre à Claudine Sola.

La séance est levée à 20 h.

La Présidente
Martine VANDERMEERSCH



La secrétaire
Claudine SOLA



Autisme : comment aider les aidants

Si le regard sur l'autisme a évolué, c'est aussi grâce à ces formations destinées aux familles. Une nouvelle session se déroule d'octobre à décembre.

Laurence Gélinois
laurence.gelinois@aportebva.com

Julien, 38 ans, a été diagnostiqué autiste à l'âge de 6 ans. Frédéric, 34 ans, à l'âge de 15 ans. « Aujourd'hui, l'autisme est un handicap, avant c'était considéré comme une maladie psychiatrique », reconnaît Hervé Sola, le père de Julien et membre de l'association Autisme 28, présidée par la mère de Frédéric, Martine Vandermeersch.

S'appuyer sur les compétences et ne pas mettre en avant les déficiences



ÉCHANGES - Le premier lien de socialisation se fait avec la famille avant de se faire avec l'éducateur.

« Aujourd'hui, l'autisme est un handicap, avant c'était considéré comme une maladie psychiatrique. »

« Nos enfants ont été surhandicapés parce qu'ils n'ont pas eu l'accompagnement nécessaire. Nous n'avions pas les connaissances que l'on a actuellement sur l'autisme. Aujourd'hui, on sait exactement comment intervenir via deux grandes fenêtres de tir : la toute petite enfance, avec une plasticité du cerveau très importante, et la puberté adolescence, avec une nouvelle plasticité cérébrale. »

C'est dans cette optique que les familles d'enfants et d'adolescents autistes sont invitées à se former pour mieux appréhender ce handicap caractérisé par « un manque de communication et de socialisation ».

Martine Vandermeersch, figure

de preuve de l'autisme en Eure-et-Loir, est claire : « Ce n'est pas parce qu'ils sont autistes qu'ils n'ont pas chacun leur personnalité. Tout ce qu'on fait à destination des familles, c'est pour leur dire que leurs enfants, s'ils ont ce handicap, ont aussi des compétences. Il faut s'appuyer sur ces compétences et ne jamais mettre en avant leurs déficiences. Ce sont des enfants très observateurs, qui ont une vision pointue des choses, très méticuleux... On essaie d'apprendre aux familles à être fier d'eux. »

Si la réflexion est spontanée, aujourd'hui, chez ces deux parents d'autistes, Martine Vandermeersch et Hervé Sola, c'est parce que le chemin a été labo-

rié et douloureux, mais enrichissant.

« Aujourd'hui, on est complètement blindés par rapport au regard des autres. Mais, avant, on n'en parlait pas, peut-être par honte », concède Hervé Sola.

« La parole s'est libérée grâce aux échanges avec les autres familles et les associations. On s'aperçoit que c'est un handicap qui atteint toute la société, ça vous déculpabilise. Quand j'ai appris que mon fils était autiste, ça m'a soulagé parce que je voyais bien que quelque chose clochait. Mais, à l'époque, nous n'avions aucune possibilité de diagnostic. »

Aujourd'hui, les enfants sont

diagnostiqués entre 2 et 3 ans, « et on va encore s'améliorer », insiste Martine Vandermeersch.

Un enfant sur cent

Autisme 28 finance des formations à destination des familles qui sont demandeuses parce que démunies face à un handicap très compliqué à appréhender. « Quelquefois elles ne comprennent pas le comportement de leur enfant et doivent faire face à des troubles très sévères. Elles se retrouvent dans un désarroi complet, avec le regard des autres qui est très difficile à supporter. On sort alors de la norme, on dérange. »

C'est ainsi que l'accompagnement de la personne autiste, en

Eure-et-Loir, est précurseur et unique : « On veut baliser son parcours depuis le plus jeune âge jusqu'à la personne vieillissante. Établir la relation avec l'autre, c'est ce sur quoi on travaille et le premier lien de socialisation se fait avec la famille avant de se faire avec l'éducateur. Sinon ça ne fonctionne pas. On est là aussi pour expliquer aux gens qu'on est passé par là et que l'on n'a pas eu droit à ces formations. On a mis les mains dans le cambouis, on a fait bien, on a fait mal... Maintenant on a des socles de connaissances, des recommandations de bonnes pratiques et il doit y avoir une convergence de vue entre l'accompagnement de la famille et l'accompagnement du professionnel. »

Quand on sait qu'un enfant sur cent, à la naissance, est concerné par l'autisme, ce cheminement précurseur n'en est que plus bénéfique.

« Les familles ne se cachent plus maintenant, elles ouvrent les portes. Et on va faire en sorte qu'elles se cachent de moins en moins. »

Trois jours de formation gratuite pour faire face à ce handicap

Dans la lignée du troisième plan autisme (2013-2017) et de la stratégie nationale de l'autisme au sein des troubles neuro-développementaux, une formation sur trois samedis a lieu les 12 octobre, 16 novembre, 7 décembre.

Destinée aux aidants, cette formation est proposée, gratuitement, afin d'apporter une meilleure connaissance et des compétences pratiques pour

mieux faire face à ce handicap difficile à accompagner que sont les troubles du spectre autistique (TSA).

Échanges

Cette formation proposera des modalités pédagogiques adaptées afin de faciliter la mise en œuvre pratique des connaissances, en s'appuyant sur les dernières avancées en matière d'autisme et sur des exemples

tirés de la vie quotidienne.

Les trois journées indissociables s'articuleront autour de trois grands thèmes : connaissance de la personne avec autisme et ses droits ; aspects sensoriels-interactions et outils de communication adaptés au quotidien ; acteurs et accompagnement-parcours de la personne avec autisme.

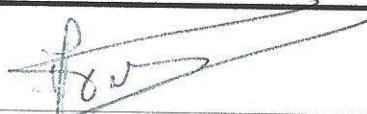
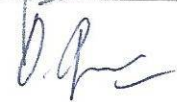

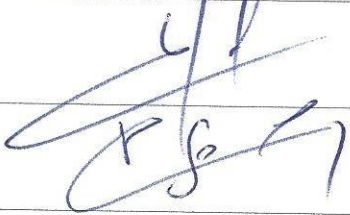
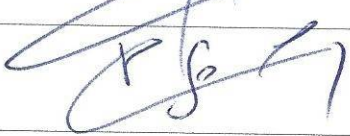
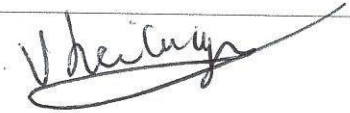
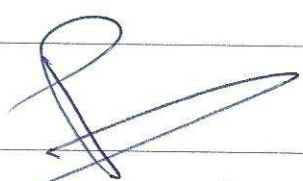
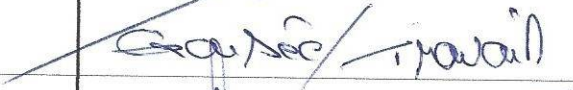


Les intervenants sont notam-

ment le Dr Vincent Rouyer, en charge de la filière autisme enfant du département, des professionnels de la Maison départementale des personnes autistes (MDPA), une juriste intervenant auprès des professionnels du médico-social, etc. Ils seront accompagnés par des parents apportant leurs témoignages et par les acteurs locaux tels que la Maison départemen-


tales de l'autonomie, l'éducation nationale via l'inspection académique, le centre loisirs-handicap 28, Cap emploi 28...

Cette formation est financée par Autisme 28 en partenariat logistique avec la MDPA, les Pep 28, l'Adapep 28 et l'Ordre de Malte France. ■

● Renseignements et inscriptions : Hervé Sola 06.52.04.77.13 ou eidesundidorts2013@28aportebva.com

Prénom NOM	Signature
Martine VANDERMEESCH	
Odile GOMBERT	
Yannick BERNIER	
Hervé SOLA	
Claudine SOLA	
Philippe MOULIN	
Vincent LECUYER	
Brigitte BESNARD	
Martine RABOT	
Pascal LIARD	excuse'
Odile NOEHRINGER	excusée.
Marie Claire MOULIN	
Nicolas PATAULT	
Béatrice CHAUVEY	 excuse / travail
Patrick CHAUVEY	
Pascale CHAVATTE	

Stéphane VIEL



CTS

Conseil Territorial de Santé
d'Eure et Loir

en partenariat
avec le CDCA 28

SALON

POUR
LES AIDANTS
FAMILIAUX

Stands des organismes de soutien aux aidants familiaux
Présentation des multiples services proposés,
plaquettes, prise de rendez-vous, orientation

À 16h - Table ronde et Témoignages
"Briser l'isolement et trouver du répit"

LES AIDANTS,
PARLONS-EN !

Contact : 02 38 77 33 33



Mardi 10 Décembre 2019
de 14h à 19h



Espace Malraux
1 cours Charles Brune
28600 LUISANT

Entrée libre



Action organisée par :



Rencontre avec les employeurs

“autisme et emploi”

En Eure et Loir

Savez-vous que recruter
des personnes autistes
est une opportunité
pour votre entreprise ?



POUR EN SAVOIR PLUS, REJOIGNEZ NOUS

LE 2 DÉCEMBRE 2019 À 18 H

(Accueil à partir de 17h)

**DOME DE LA CCI
AVENUE MARCEL PROUST
28000 CHARTRES**

Pour vous inscrire : flashez le QR code
Inscriptions : <https://bit.ly/2mq9glZ>



Organisée par :



ORDRE DE MALTE
FRANCE



Eure-
et-Loir
MDA

CAP EMPLOI
Handicap, recrutement & maintien
EURE-
ET-LOIR

Avec le soutien
financier de :



SOUTENU PAR
AG2R LA MONDIALE



SOCIETE
GENERALE

